

ENTRE 440 000 ET 760 000 HABITANTS SELON L'ÉVOLUTION DES MIGRATIONS



LA POPULATION DE MAYOTTE À L'HORIZON 2050



À l'horizon 2050, entre 440 000 et 760 000 habitants vivraient à Mayotte selon différents scénarios étudiés. La croissance de la population serait alimentée en grande partie par la natalité. Elle serait plus ou moins importante selon les hypothèses sur les migrations, les femmes natives de l'étranger résidant à Mayotte ayant une fécondité bien plus élevée que les femmes natives de Mayotte.

Il n'est pas possible de prévoir l'évolution future des migrations, qui dépendront de nombreux paramètres exogènes, comme le contexte économique et social de Mayotte et des territoires avoisinant, singulièrement des Comores.

À Mayotte, l'évolution de la population dépend fortement des migrations

Trois hypothèses d'évolution des migrations entre 2017 et 2050 ont donc été retenues en concertation avec des acteurs publics locaux, correspondant aux évolutions observées au cours de différentes périodes par le passé, définissant trois scénarios de projections démographiques différents.

Si les flux migratoires observés entre 2012 et 2017 se maintenaient jusqu'en 2050, la population de Mayotte passerait de 256 200 habitants en 2017 à **760 000 habitants en 2050**. Dans cette hypothèse, l'immigration en provenance des Comores resterait aussi élevée qu'entre 2012 et 2017 avec l'arrivée de nombreuses femmes âgées de 15 à 34 ans et un nombre de naissances élevé.

Si le nombre d'arrivées depuis l'étranger baissait jusqu'à atteindre celui des départs depuis Mayotte vers la métropole et La Réunion (solde migratoire nul), la population mahoraise atteindrait **530 000 habitants en 2050**.

Enfin, si le solde migratoire redevenait déficitaire comme pendant la période 2007-2012, la population serait de **440 000 habitants en 2050**.

Dans ces deux cas, la population mahoraise vieillirait, car la natalité diminuerait et l'espérance de vie progresserait sensiblement. Ainsi, en 2050, la part de personnes de 60 ans ou plus serait trois fois plus élevée qu'en 2017 (12 % contre 4 %), et la part des moins de 20 ans se réduirait nettement (de 54 % à 39 %).

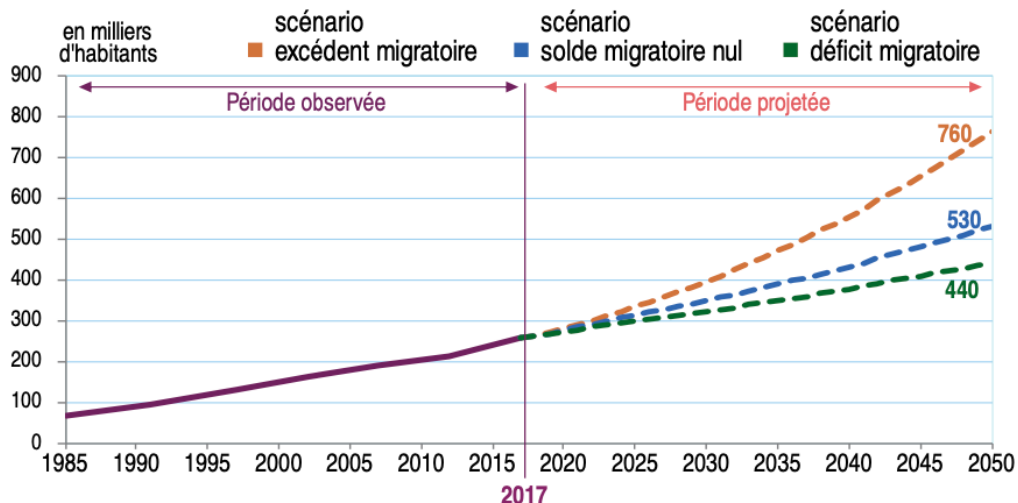
Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et le Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (Cesem)



Entre 440 000 et 760 000 habitants à Mayotte en 2050 selon les hypothèses d'évolutions des migrations

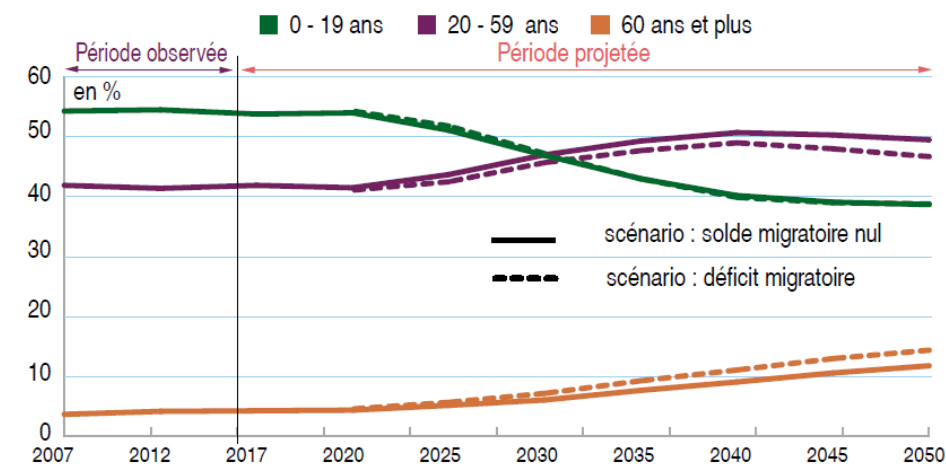
Évolution de la population de Mayotte à l'horizon 2050 selon les trois scénarios de projections



Source : Insee, Recensements de population, Omphale.

La part de seniors triplerait à l'horizon 2050 dans le cas d'une baisse de l'immigration

Évolution de la répartition de la population par tranches d'âge selon les scénarios de projection « solde migratoire nul » et « déficit migratoire »



Source : Insee, Recensement de populations, Omphale.

LE MOT DU PARTENAIRE

L'accès ou l'inaccessibilité des populations au Service public demeure une préoccupation majeure de nos concitoyens. 440 000 ou 760 000 habitants à Mayotte dans 30 ans, ce n'est évidemment pas la même chose. Or, c'est bien la donnée qui guide l'élaboration et le bon dimensionnement des politiques publiques.

L'évolution démographique à Mayotte depuis plusieurs années fait l'objet de nombreuses spéculations, commentaires, réactions, voire même fantasmes au point d'être analysée sous l'angle du nombre de tonnes de riz importés à Mayotte. C'est dire combien toutes les couches de la population s'en préoccupent. En effet, la croissance démographique à Mayotte donne le sentiment d'une situation qui échappe à tout contrôle tant les flux entrants et sortants sont nombreux et imprévisibles.

En tant qu'institution concourant à la gouvernance territoriale de par sa mission d'anticipation des évolutions et d'évaluation des politiques publiques, il est primordial de disposer de données de projections démographiques.

Avec 10 000 naissances en moyenne observées sur les 4 dernières années, le calibrage des moyens ou la juste estimation des besoins à satisfaire devient une nécessité absolue, dans un contexte de rareté des finances publiques. La perspective de devoir construire l'équivalent d'une salle de classe par jour est une préoccupation majeure pour les Autorités !

Cette présentation nous dessine la trajectoire des politiques publiques à construire tenant compte de l'étendue des besoins à satisfaire. C'est le défi qu'il nous incombe de relever.

Et ce n'est pas une mince affaire tant qu'on ne cherchera pas à juguler sérieusement cette évolution démographique et à prendre la mesure de l'importance d'une politique bien déterminée en matière d'urbanisme, de protection et de préservation des ressources, comme en matière de zonage du foncier disponible.



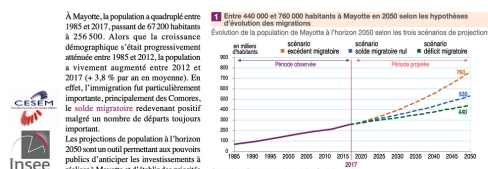
PUBLICATION DISPONIBLE ICI : Insee Analyses Mayotte n° 26



La population de Mayotte à l'horizon 2050
Entre 440 000 et 760 000 habitants
selon l'évolution des migrations

À l'horizon 2050, entre 440 000 et 760 000 habitants vivraient à Mayotte selon différents scénarios étudiés. La croissance de la population serait alimentée en grande partie par la natalité. Elle serait plus ou moins importante selon les hypothèses sur les migrations, les femmes natives de l'étranger résidant à Mayotte ayant une fécondité bien plus élevée que les femmes natives de Mayotte. Il n'est pas possible de prévoir l'évolution future des migrations, qui dépendront de nombreux paramètres exogènes, comme le contexte économique et social de Mayotte et des territoires avoisinants, singulièrement des Comores. Trois hypothèses d'évolution des migrations entre 2017 et 2050 ont donc été retenues en concertation avec des acteurs publics locaux, correspondant aux évolutions observées au cours de différentes périodes par le passé, définissant trois scénarios de projections démographiques différents. Si les flux migratoires observés entre 2012 et 2017 se maintenaient jusqu'en 2050, la population de Mayotte passerait de 256 500 habitants en 2017 à 760 000 habitants en 2050. Dans cette hypothèse, l'immigration en provenance des Comores resterait aussi élevée qu'entre 2012 et 2017 avec l'arrivée de nombreuses femmes âgées de 15 à 34 ans et un nombre élevé de naissances. Si le nombre d'arrivées depuis l'étranger baissait jusqu'à atteindre celui des départs depuis Mayotte vers la métropole et La Réunion (solde migratoire nul), la population mahoraise atteindrait 530 000 habitants en 2050. Enfin, si le solde migratoire redevenait déficitaire comme pendant la période 2007-2012, la population serait de 440 000 habitants en 2050. Dans ces deux derniers cas, la population mahoraise vieillirait, car la natalité diminuerait et l'espérance de vie progresserait sensiblement. Ainsi, en 2050, la part de personnes de 60 ans ou plus serait trois fois plus élevée qu'en 2017 (12 % contre 4 %), et la part des moins de 20 ans se réduirait nettement (de 54 % à 39 %).

Ludovic Besson, Sébastien Merceron, Insee



POUR EN SAVOIR PLUS

- À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère
- Bilan démographique 2018 à Mayotte : Les naissances baissent légèrement